Publié le 26 septembre 2023

« 3, 2, 1 : RSE ! » par méristHemE : ISO 26 000 – Société à Mission : quelle démarche pour s’engager ?

Tous les mois, retrouvez un article rédigé par Sylvie Gardahaut, dirigeante associée de méristHemE, dont la raison d’être est de changer le rapport au travail et d’accompagner les dirigeants dans la gouvernance de leur entreprise, le recrutement et l’amélioration de leurs méthodes managériales. Ces articles visent à nourrir la réflexion et enrichir la connaissance des Epl sur la RSE.

Trois idées

L’ISO 26 000 est un cheminement par le questionnement, lequel vous mènera à engager votre entreprise sur des enjeux prioritaires et la rendre redevable envers ses parties prenantes.

Elle est le résultat d’un travail collaboratif entre 90 gouvernements et un outil commun déclinable et reconnu aux échelles locales, nationale et internationale. Elle n’est pas contraignante car non certifiante et se base sur le principe du volontariat.

C’est une démarche qui pose les fondamentaux d’une gouvernance d’entreprise responsable selon 7 principes dont notamment : la redevabilité sociétale, la transparence, ou encore le comportement éthique. Elle interroge ensuite vos pratiques autour de 7 questions centrales en vous demandant ce que vous faîtes ou voulez faire pour :

1. La gouvernance des organisations
2. Les droits humains
3. Les relations & conditions de travail
4. L’environnement
5. La loyauté des pratiques

6. Les consommateurs
7. Le développement local & les communautés

La lecture de ces 7 questions – précisées par 37 enjeux clés – vous permet déjà d'identifier des réalités de pratiques, souvent liées à votre secteur ou, à priori, à des évidences sociétales tels que les droits humains. Inversement, certaines questions peuvent ne rien vous inspirer. Et voilà tout l'intérêt de ce cheminement par le questionnement : l'objectif n'est pas de vous assurer que votre entreprise coche toutes les cases ! La valeur de vos choix de pratiques réside dans le sens, l'utilité et l'impact qu'elles ont au regard de votre raison d'être, de votre mission, de la vision et des valeurs qui se vivent au quotidien dans votre entreprise.

Il est donc essentiel, lors de ce questionnement, de prêter autant attention à ce qui motive votre choix de vous engager sur tels enjeux qu'à l'engagement lui-même. C'est ainsi que vous assurez une gouvernance cohérente et maintenez une dynamique d'engagement, car les projets, puis les actions qui mèneront à la matérialisation de l'engagement feront sens pour toutes les parties prenantes qui y contribueront.

La Société à Mission est un cheminement par l'engagement, lequel vous mènera à questionner votre entreprise sur sa manière de mettre son modèle économique au service de sa mission sociétale.

C'est une qualité juridique – et non un statut – créée dans le cadre de la Loi Pacte qui permet à une entreprise commerciale, quel que soit son statut, de mettre son modèle économique au service d'une mission – contribuant à résoudre un problème sociétal, définie et inscrite dans ses statuts. Cette mission sera complétée d'engagements qui seront opposables par ses parties prenantes. Cette démarche s'articule autour de 5 étapes, chacune étant l'occasion de l'entreprise de questionner son modèle économique pour profiler des engagements impactants :

1. Formulation de la mission et traduction en engagements sociaux et/ou environnementaux
2. Incorporation aux statuts de l'entreprise, après un vote par une Assemblée Générale d'actionnaires.
3. Mise en place d'une gouvernance associée avec un comité de mission – au sein duquel les Parties Prenantes sont représentées – qui s'assure de l'exécution de la mission et des objectifs issus des engagements.
4. Evaluation des actions par un organisme tiers indépendant (OTI).
5. Déclaration de sa qualité de société à mission au greffier du tribunal de commerce, qui la publie.

C'est aussi l'occasion de questionner la sincérité et l'authenticité de vos engagements car c'est bien là que réside la force de votre Gouvernance car toutes les décisions sont prises sous le prisme de la mission et de la raison d'être. Les pouvoirs sont clairs, le projet sécurisé et la valorisation intrinsèque à la fierté d'être une entreprise à mission.

Le projet de l’entreprise est ancré dans sa raison d’être et sa mission, les parties prenantes sont confiantes quant au sens et à la pertinence du plan car l’engagement est fort et inscrit dans les statuts.

Les relations sont affirmées par la volonté de contribuer sociétalement, le soutien au projet, à la gouvernance et entre les pairs et naturellement l’attrait d’être engagé dans une entreprise à mission augmente.

Ce qui sera clé ici, sera de prêter attention à l’intention que vous avez en engageant votre entreprise dans cette démarche.

La meilleure démarche d’engagement…c’est la vôtre ! C’est celle que vous aurez évaluée comme la plus évidente par rapport à la raison d’être et la vision que vous avez pour votre entreprise. Il arrive que la société à mission soit une suite naturelle à l’issue d’une démarche Iso 26 000, laquelle a permis de clarifier, de structurer et de valoriser votre positionnement d’entreprise sociétalement responsable.

Ces démarches sont des outils, et seulement des outils. Si vous laissez l’outil gouverner : vous ferez de la RSE ; si vous gouvernez avec le support de l’outil : vous serez RSE.

Aussi, prenez le temps de vous questionner avec profondeur sur le sens que tout cela a pour vous – dirigeant, fondateur, actionnaires, président – pour votre entreprise, et pour les humains qui la composent.

Deux bonnes pratiques

Géraud Lanièce, Directeur Général Délégué de Tours Evénements : « *Obtenir la qualité de société à mission en 2021 a été une évidence pour Tours Evénements, la suite logique de nos engagements en matière de RSE, ancrés dans l’entreprise depuis longtemps, et actés par l’obtention de la certification Iso 20 121 en 2019. Notre raison d’être et notre mission visent à ce que nos activités événementielles participent à un développement responsable de notre territoire.* »

Stéphane Maby, Directeur Général de Brest’aim : « *Nous avions envisagé cette démarche RSE depuis 20215. Tous los lieux étaient certifiés Iso 14001, et nous souhaitions passer à une vision plus globale, en phase avec les attentes de nos parties prenantes, qui nous permette d’appréhender le changement climatique et les évolutions sociétales […] et faire évoluer notre développement économique vers un modèle orienté performance durable.* »

Une question

Répondez y de vous à vous, avec authenticité, puis observez ce que cela vous a fait d’y répondre et ce que cela appelle en vous.

Quelle est l’intention profonde, en tant que dirigeant, qui porte ma volonté d’engager mon entreprise dans une démarche RSE ?